



CONSERVATOIRE DE L'ESPACE LITTORAL ET DES RIVAGES LACUSTRES

DÉLIBÉRATION 96-02	Date du C.A. 24.04 96
	point : 4

OPERATIONS D'ACQUISITIONS APPROUVEES

96 - 4 Le Directeur du Conservatoire est autorisé à signer les actes authentiques après négociation amiable, à notifier les décisions de préemption, à diligenter les procédures d'expropriation en vue de réaliser les acquisitions foncières correspondant aux opérations énumérées ci-après.

Les superficies sont données à titre indicatif et l'autorisation reste valable pour une variation de plus ou moins 10 %. Le Président du Conseil d'Administration a pouvoir pour apprécier les modifications plus importantes.

Le programme pluriannuel d'acquisition s'effectue dans la limite des prix fixés par le service des Domaines.

	<u>Communes</u>	<u>Superficies</u>
4.1. MANCHE MER DU NORD		
<u>NORD PAS DE CALAIS</u>		
<u>Nord</u>		
4.1.1. Dunes de Ghyvelde	LES MOERES	15 ha
<u>PICARDIE</u>		
<u>Somme</u>		
4.1.2. Marais de la Maye	RUE, REGNIERE ECLUSE, ARRY BERNAY EN PONTTHIEU	120 ha
4.1.3. Carrières du Hourdel (0)	CAYEUX SUR MER	100 ha
<u>NORMANDIE</u>		
<u>Seine-Maritime</u>		
4.1.4. Val Ausson	ELETOT	50ha
4.1.5. Valleuse d'Antifer (extension)	LA POTERIE CAP D'ANTIFER	50 ha

(0) sous réserve de la reprise des discussions avec la commune.

<u>Manche</u>		
4.1.6. Beauguillot	STE MARIE DU MONT	300 ha
4.1.7. Havre de Lessay (extension)	ST GERMAIN SUR AY, BRETTEVILLE SUR AY	50 ha
4.1.8. Prés de l'Hôpital	AVRANCHES	40 ha
4.2. ATLANTIQUE - BRETAGNE		
BRETAGNE	Pas d'opération nouvelle proposée	
PAYS DE LA LOIRE	Pas d'opération nouvelle proposée	
POITOU CHARENTES	Pas d'opération nouvelle proposée	
<u>AQUITAINE</u>		
<u>Pyrénées Atlantiques</u>		
4.2.1. Lacs Marion et Mouriscot	BIARRITZ	40 ha
4.3. MÉDITERRANÉE	Pas d'opération nouvelle proposée	
4.4. CORSE		
<u>Haute-Corse</u>		
4 4.1. Ile de Capense	CENTURI	5,6 ha
<u>Corse du Sud</u>		
4.4.2. Golfe de Ventilègne	BONIFACIO	2.260 ha
4.4.3. Rondinara	BONIFACIO	70 ha
4.5. LES LACS	Pas d'opération nouvelle proposée	
4.6. RIVAGES FRANÇAIS D'AMÉRIQUE		
GUADELOUPE		
4 6.1. Gros Morne et Grande Anse (1)	DESHAIES	58 ha
4 6.2. Marais de Port Louis (2)	PORT LOUIS	500 ha
4 6.3. Talus de Saragot	ANSE BERTRAND, PORT LOUIS	205 ha
4 6.4. Portes d'Enfer	LE MOULE	20 ha
4.6.5. Ilet Fortune-Pointe de la Rose-Rivière Goyave	GOYAVE	49ha

(1) sous réserve que soit recherchée avec le département, propriétaires des terrains voisins, une prise en compte globale de la protection du site

(2) sous réserve de l'aboutissement des procédures en cours

Le Président,
Ambroise GUELLEC,



Le Directeur,
François LETOURNEUX

